

d'une magnifique plénitude, sans surcharges cependant. Les gloses breves et comme ramassées, rapides, des discours et des maximes du Christ, mettent en un relief saisissant la douceur et la sévérité de la doctrine évangélique.

Voici les principales parties de l'ouvrage : L'Avènement de Jésus-Christ : Annonciation, Noël, Épiphanie, etc. . . — La divinité de Jésus-Christ : ses déclarations, ses miracles, ses témoins. — La doctrine de Jésus-Christ : le royaume des cieux. — La vie parfaite. — La passion de Jésus-Christ. — Le triomphe de Jésus-Christ : la résurrection. — L'Église.

Nous aimons à rappeler à nos lecteurs que feu le chanoine Lemoine était un ami sincère du Canada et un lecteur assidu de notre revue.

J. DEMEURAN. *Le droit canon des laïques*, d'après le nouveau code. Paris VIe (P. Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-16 raisin de 251 pages, cartonné. Prix : 5 francs.

Les laïques soucieux de connaître l'organisation de l'Église et l'ensemble des lois qui les intéressent, se souvenant qu'au for externe nul n'est présumé ignorer la loi, liront avec profit cet ouvrage spécialement écrit pour eux et qui emprunte ses divisions au Code Canonique.

Dans le *livre I*, l'auteur précise quelques "Notions élémentaires" fort utiles et expose les "Règles générales" concernant les Lois, les Coutumes, les Rescrits, les Privilèges et les Dispenses. — Le *livre II*, traite "des Personnes" qui composent la hiérarchie de l'Église : Clercs, Religieux, Laïques et présente, dans un résumé très complet, ce qui regarde le Pape et la Curie romaine, l'Épiscopat et le Clergé diocésain, l'État religieux et l'Entrée en religion ; les Associations, et l'Action catholiques. — Le *livre III* a pour objet "les Choses", c'est-à-dire tout ce qui touche à la pratique extérieure des Sacrements et des Sacramentaux, aux Lieux et aux Temps sacrés, au Culte divin, au Magistère de l'Église, aux Écoles et aux Livres, aux Biens ecclésiastiques. Dès lors, on comprend que cette partie soit un peu plus développée que les autres. — Le *livre IV*, "des Procès", fait connaître les Tribunaux ecclésiastiques, leur compétence, leurs degrés divers, les personnes qui les constituent et celles qui prennent part au procès. En outre, l'auteur illustre cette question plus ignorée du public, en résumant les formalités d'un procès de Canonisation et d'un procès matrimonial. — Le *livre V*, qui traite "des Délits et des Peines," forme ce qu'on peut appeler le "Code pénal" de l'Église. Il renferme les "Censures" qu'encourent les Laïques coupables de certains délits déterminés.

Cet aperçu montre l'intérêt de l'ouvrage pour tous ceux sur qui s'étend la juridiction de l'Église. Composé avec méthode et précision, ce livre leur permettra d'avoir une religion mieux éclairée et un catholicisme plus conscient.